

**DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI L'AFFARI SUCIALI È SANITARIU
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES
DIRIZZIONI DI A PRUMUZIONI DI A SALUTA
È DI U PRIVINIMENTU SANITARIU
DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION SANITAIRE**

**Accuglidora(u) cuurdinatrici(tori)
Sage-femme coordonnatrice (teur)**

Bastia

Cadre d'emplois : **Sages-femmes Territoriaux**
Grades: **Sage-femme de classe normale / Sage-femme hors-classe**
Catégorie **A – Filière Médico-Sociale**

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Proposition et mise en application d'une politique régionale de planification familiale et d'information à la vie sexuelle et affective, sur l'ensemble du territoire en lien avec tous les partenaires médicaux, sociaux, associatifs, des services de l'Etat et de l'Education Nationale.

Le poste est à Bastia.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Représentation des CPEF auprès des partenaires départementaux et régionaux : Agence Régionale de Santé, réseau périnatal PACA, Protection Judiciaire de la Jeunesse, hôpital, cliniques, éducation Nationale.

Participer à l'actualisation du diagnostic des actions de préventions développées sur le territoire en tenant compte des besoins identifiés.

Développement des consultations médicales et des interventions collectives.

Travail partenarial avec :

- a. le milieu médical hospitalier et libéral ;**
- b. l'Education nationale et santé scolaire ;**
- c. l'Agence Régionale de Santé, participer aux groupes de travail des CLS et contrat ville ;**
- d. les laboratoires d'analyse médicale et les centres hospitaliers ;**
- e. les associations œuvrant dans le domaine de l'éducation à la vie sexuelle et affective.**

Développement de liens, de nouvelles actions et de nouveaux partenariats avec le monde médical (libéral et hospitalier).

Mobiliser et mutualiser les ressources entre les différents acteurs dans une démarche participative.

Travail de développement de la mission pour augmenter l'accessibilité et l'efficacité de la prévention effectuée.

Réunions de travail, groupes de travail sur différentes thématiques, assurer une animation collective.

Veille juridique, veille médicale.

Participation aux consultations médicales et appui technique en complément des consultations médicales.

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè fà / Savoir-faire :

Travailler en relation permanente avec l'équipe pluri disciplinaire et la CRIP ;
Maîtriser Word et les logiciels de bureautique ;
Savoir rédiger un certificat, un signalement, une note de synthèse ;
Savoir rédiger un rapport ;
Savoir prendre la parole en public ;
Savoir anticiper et organiser le recueil des statistiques et les évaluations des préventions ;
Savoir élaborer et conduire un projet ;
Savoir analyser un dossier.

Sapè / Savoirs

Connaissance des techniques d'entretien ;
Connaissance des adolescents (fonctionnement, besoins, attitudes, ...) ;
Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène ;
Connaissance des indicateurs de la maltraitance ;
Connaissance de la procédure de signalement des mauvais traitements ;
Connaissance des partenariats dans le domaine de la santé publique au niveau départemental et régional ;
Connaissance du cadre réglementaire, des évolutions et des enjeux de la politique de santé publique ;
Connaissances administratives ;
Connaissance de l'outil informatique ;
Connaissances médicales dans le domaine de la gynécologie et de la contraception ;
Connaissance de la structure familiale face aux problèmes de société ;
Connaissance des techniques d'animation de réunion.

Sapè essa / Savoir-être :

Être rigoureuse
Être disponible
Être empathique
Être méthodique
Être organisée
Avoir le sens de la communication
Savoir travailler en équipe
Avoir un bon esprit de synthèse
Être observatrice

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

Contact régulier avec le public ;
Relation fréquente avec les différents services de la collectivité ;
Relation avec d'autres collectivités partenaires et intervenants extérieur.

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Horaires adaptables en fonction des besoins pouvant déborder si nécessaire des horaires de bureaux ;
Secret professionnel.

VI/ AUTUNUMIA È RISPUNABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Importante autonomie dans l'organisation du travail ;
Capacité d'adaptation aux différentes activités du poste.